

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

Introduction

Juan Torres and David Driskell

Volume 4, Number 1, Spring 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044582ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044582ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Torres, J. & Driskell, D. (2009). Introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 4(1), 67–68. <https://doi.org/10.7202/1044582ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2009



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

67

VOLUME 4 NUMÉRO 1
PRINTEMPS/SPRING 2009
ARTICLES :

INTRODUCTION

DOSSIER DIRIGÉ PAR
JUAN TORRES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DAVID DRISKELL
CORNELL UNIVERSITY

Comprendre et façonner la ville avec des enfants : éthique et participation

Selon les estimations récentes, un citoyen sur trois dans le monde est un enfant.¹ Dans ce contexte, la réflexion sur le rôle de ce groupe social dans la ville s'avère, plus que pertinente, essentielle à la compréhension des enjeux urbains contemporains et à la conception de milieux de vie adéquats pour tous. Cela dit, l'intérêt pour la relation entre l'enfant et la ville n'est pas simplement le produit des conditions démographiques actuelles : il existait déjà au XIX^e siècle, à l'époque où le développement industriel et de la rapide dégradation environnementale dans les centres urbains suscitaient des inquiétudes et motivaient la recherche de modèles urbains alternatifs. L'impact des « nuisances de la ville » sur les enfants, considérés en tant que groupe particulièrement vulnérable, était une préoccupation centrale dans ce contexte. Avec le temps, la reconnaissance des enfants en tant qu'acteurs dans leur communauté a engendré des préoccupations tout à fait différentes, entre autres sur la manière dont les jeunes peuvent participer à l'aménagement de leur propre milieu de vie.

Il est réconfortant de constater que, cinquante années après la Déclaration des droits de l'enfant (1959) et vingt années après la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), la participation des jeunes à l'aménagement est aujourd'hui reconnue comme condition pour un développement urbain plus durable.² Cette reconnaissance n'est pas étrangère à la crise des modèles technocratiques de la planification urbaine des dernières décennies, une crise qui a soulevé un intérêt marqué pour la perception, les besoins et les attentes de personnes traditionnellement exclues des processus de prise de décisions.

Depuis les années 1960, de nombreuses expériences de recherche et d'aménagement avec des enfants ont été menées dans différents pays du monde. Aujourd'hui, les démarches s'appuient sur des outils méthodologiques de plus en plus adaptés et sur des réseaux internationaux de partage d'expertise et permettent aux enfants de participer à l'évaluation de leur milieu de vie et à sa transformation. À travers ces démarches, on confirme les observations de pionniers comme Kevin Lynch, au sujet de l'originalité du regard des enfants et de l'importance de leur contribution dans l'aménagement de villes meilleures. Toutefois, ces expériences mettent aussi en évidence plusieurs limites de l'approche participative, notamment en ce qui concerne la difficulté de pérenniser l'implication des enfants dans l'aménagement urbain, qui demeure encore aujourd'hui une exception plutôt que la norme.

Au plan éthique, la participation des jeunes et des enfants à l'évaluation et à l'aménagement de leur milieu de vie peut se justifier par sa contribution à la production de connaissances sur l'habitat, à l'amélioration des milieux de vie et au développement communautaire. Cela dit, dans la pratique, on pointe du doigt d'importants défis liés à la quête d'une participation authentique des enfants et à la réalisation de transformations significatives dans leur milieu de vie. Nombreux sont les chercheurs et praticiens préoccupés par le risque de perpétuer des pratiques peu efficaces, d'alimenter de faux espoirs auprès des jeunes et de les décevoir au moment où ils commencent à explorer leur rôle comme citoyens. Ces chercheurs et praticiens sont soucieux des dilemmes éthiques qui émergent lorsqu'ils essaient d'adopter l'approche participative dans leur pratique.

Ces préoccupations se trouvent au cœur d'un colloque international qui a eu lieu le 29 mai 2008 à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. L'événement s'inscrivait dans le congrès « La participation publique en aménagement et en gestion de l'environnement, un objet de domination et de marginalisation ? », organisé par le Centre de développement de la recherche internationale en environnement de l'Université de Montréal (CEDRIE) et le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM). Le colloque portait à la fois sur les justifications éthiques de la participation des enfants à l'évaluation de leur environnement et à l'aménagement urbain, et sur les problèmes éthiques engendrés par telles démarches participatives. Les articles qui intègrent le présent numéro sont issus de ce colloque. Ils portent sur divers enjeux éthiques soulevés par des chercheurs et des praticiens de l'Amérique du Nord et de l'Europe, sur la base de leur expérience dans la recherche et l'intervention participatives avec des enfants de diverses villes.

ARTICLES

68

ARTICLES

¹ UNICEF, *The State of the World's Children*, 2007. Consulté le 21 août 2008
http://www.unicef.org/publications/index_42623.html

² Par exemple, lors du troisième Forum Urbain Mondial (Habitat III) tenu à Vancouver en 2006, il a été souligné que les enfants représentent une proportion importante de la population urbaine et que leur participation dans la prise de décision en ce qui concerne leur environnement immédiat est profitable et nécessaire. Cette déclaration fait écho à l'Agenda Habitat (1996) et à l'Agenda 21 (1992), adoptés par les Nations Unies.